

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CD2023-  
02/3/4  
DOSSIER N°5543**

**PREMIER BILAN DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA  
PROTECTION DE L'ENFANCE AU 31/12/2021**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Armelle MARTIN, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Mary-Line GEOFFRE  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER  
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS  
Nicolas SIMONNET à Catherine DEFEMME  
Thierry GAILLARD à Franck FOULON  
Marinette JOUANNETAUD à Marie-France GALBRUN  
Marie-Thérèse VIALLE à Laurence CHEVREUX  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Isabelle PENICAUD à Philippe BAYOL

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-  
Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX  
Présidence de séance assurée par M. Patrice MORANCAIS, Premier Vice-Président, en  
l'absence de Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental.

**OBJET : Premier bilan du schéma départemental de la protection de  
l'enfance au 31/12/2021**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des  
Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la*

Creuse,  
 VU le rapport CD2023-02/3/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
 VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

### DÉCIDE,

- d'acter la présentation du premier bilan au 31/12/2021 du schéma départemental de la Protection de l'enfance,

- de modifier les fiches actions comme suit :

Axe	Fiche action	Demande	Motifs de la demande
1	3- Mise en œuvre de la CDIP	Suppression	La CDIP n'est pas adaptée à la réalité du département de la Creuse et n'apporterait pas de plus-value.
3	3- Engager le parcours de l'enfant	Suppression	Il n'y a pas d'utilité à la création d'une commission enfance unique. Il est proposé de la remplacer par la commission des cas complexes (fiche 4-7)
4	2 - Créer des réponses d'accueil de courte durée et séquentielle	Fusion avec la fiche 3-5	Projet identique
4	3 - Créer des places d'accueil parents enfants	Fusion avec la fiche 3-6	Projet identique
4	8- Créer des ateliers collectifs autonomie	Suppression	Pas de poste de coordonnateur de parcours ASE. Pas de temps dédié en interne pour la mise en œuvre de la fiche action
4	11- Favoriser la pair-aidance des jeunes	Modification des actions	Remplacer les actions prévues par la création du comité des jeunes qui pourra travailler sur la thématique de la pair-aidance

- de modifier la gouvernance en fusionnant le comité de pilotage du schéma départemental de la Protection de l'Enfance et le comité stratégique de l'ODPE 23.

Publié sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 17/02/2023

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20230214-CD2023\_0023-DE

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**